



# CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 30 octobre 2017 à 20h.00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

## ORDRE DU JOUR

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2017
3. Assermentation d'un nouveau Conseiller communal
4. Nominations
  - a) de deux membres à la Commission de gestion et finances, en remplacement de Mme Marie Girard et M. Rémy Aeberli ;
  - b) d'une ou d'un membre à la Commission communale de recours en matière d'impôts, en remplacement de M. Nicola Guglielmetti.
5. Communications du bureau du Conseil communal
6. Communication de la Municipalité
7. Préavis de la Municipalité :
  - a) relatif au budget communal 2018 (préavis **No 10/2017**) ;
  - b) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 44'800.00 au maximum, sous réserve de la déduction de la subvention cantonale et des travaux effectués par l'équipe forestière, pour couvrir les frais liés à la construction d'un caisson en bois pour stabiliser la route forestière au lieu-dit « En Malajoux » (préavis **No 11/2017**), déposé par voie de l'urgence ;
  - c) relatif au budget 2018 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **No 12/2017**) ;
  - d) relatif au budget 2018 du Fonds culturel Riviera (préavis **No 13/2017**).
8. Rapports des commissions :
  - a) relatif à la révision du Règlement intercommunal du Conseil d'établissements des établissements scolaires et secondaires de Montreux et de Veytaux (préavis **No 08/2017**) ;
  - b) relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 (préavis **No 09/2017**) : rapport de majorité et rapport de minorité ;
  - c) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 44'800.00 au maximum, sous réserve de la déduction de la subvention cantonale et des travaux effectués par l'équipe forestière, pour couvrir les frais liés à la construction d'un caisson en bois pour stabiliser la route forestière au lieu-dit « En Malajoux » (préavis **No 11/2017**), déposé par voie de l'urgence.
9. Questions et propositions individuelles

La Présidente du Conseil communal :

*A. Sandmeyer*

A. Sandmeyer



Veytaux, le 20 octobre 2017

**Prochaine séance du Conseil communal**

Lundi 4 décembre 2017 à 20h.00